



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Deschaillons-sur-Saint-Laurent tenue le 3 septembre 2019 à 20 h à la salle municipale située au 960, 4^e Rue à Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Sont présents :

| | | |
|-----------------|------------------|-----------------------|
| M.M. | Christian Baril | maire |
| | Daniel Demers | conseiller siège #1 |
| M ^{me} | Nancy Tousignant | conseillère siège # 2 |
| M. | Robert Gendron | conseiller siège #3 |
| M ^{me} | Amélie Guay | conseillère siège #4 |
| M. | René Caron | conseiller siège #5 |

Les membres présents forment le quorum.

Assiste également à cette séance : M^{me} France Grimard, directrice générale et secrétaire-trésorière

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 20 h par M. Christian Baril, maire de Deschaillons-sur-Saint-Laurent. M^{me} France Grimard directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire. M. Baril souhaite la bienvenue à tous.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le maire procède à la lecture de l'ordre du jour.

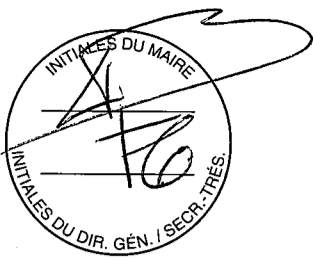
2019-09-161

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Robert Gendron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'adopter l'ordre du jour, tout en ajoutant le point : 5.3 Retrouvailles et 275^e – Lettre de félicitations

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE;
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;
3. PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU 13 AOÛT 2019 :
 - 3.1 Approbation;
 - 3.2 Suites;
4. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE;
5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE :
 - 5.1 Suivi des dossiers – MRC de Bécancour;
 - 5.2 Adoption du règlement – RM 2019;
6. GESTION FINANCIÈRE
 - 6.1 Approbation des dépenses – Autorisation de paiements;
7. TRANSPORT :
 - 7.1 Camionnette – Achat d'accessoires
8. HYGIÈNE DU MILIEU :
 - 8.1 Réseaux d'aqueduc et égouts;
9. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT :
 - 9.1 Rapport de permis émis en août 2019;
 - 9.2 Fleurons du Québec – Renouvellement d'adhésion;
10. LOISIRS ET CULTURE :
 - 10.1 Jeux du Québec – Candidature Ville de Drummondville;
11. QUESTIONS DIVERSES;
12. PÉRIODE DE QUESTIONS;
13. CLÔTURE DE LA SÉANCE.

3. PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU 13 AOÛT 2019



Municipalité de Deschailons-sur-Saint-Laurent

3.1 Approbation

Chaque membre du conseil municipal ayant reçu copie du procès-verbal dans les délais prescrits, la secrétaire de la séance est dispensée d'en faire la lecture.

2019-09-162

IL EST PROPOSÉ PAR : M^{me} Amélie Guay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'approuver le procès-verbal de la séance du 13 août dernier.

3.2 Suites

La directrice générale France Grimard, mentionne que toutes les résolutions ont été transmises à qui de droit.

4. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

La directrice générale France Grimard, fait la lecture de la correspondance en date du 3 septembre 2019 et répond aux questions des membres du conseil.

5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

5.1 Suivi des dossiers – MRC de Bécancour

5.2 Adoption du règlement – RM 2019

Considérant que la MRC de Bécancour et ses 12 municipalités ont collaboré à la rédaction d'un règlement à l'égard des nuisances, de la circulation et du stationnement, de la sollicitation et du colportage, de la sécurité, de la paix et de l'ordre dans les endroits publics, des animaux et des systèmes d'alarme;

Considérant que le règlement est issu d'un exercice de concertation avec l'ensemble des municipalités du territoire;

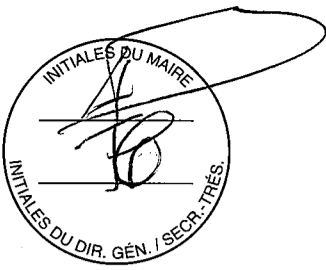
Considérant que l'objectif visé par cet exercice de concertation était l'adoption d'un règlement général harmonisé identique pour l'ensemble du territoire de la MRC;

Considérant qu'il y a lieu de modifier le règlement général harmonisé de façon à y définir un numéro unique pour les douze règlements adoptés par chacune des municipalités;

Considérant qu'un avis de motion a été donné par M^{me} Amélie Guay lors de la séance du 13 août 2019;

Considérant que copie du règlement a été envoyée le 30 août 2019;

Considérant que tous les membres présents ont déclaré avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

2019-09-163

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Daniel Demers
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que le règlement RM2019 modifiant le règlement général harmonisé # 152-2019 soit adopté et qu'il soit statué et décrété ce qui suit :

Article 1 Modification de l'article 2

Le numéro du règlement général harmonisé identifié à l'article 2 est modifié et remplacé par le numéro « RM 2019 ».

Article 2 Entrée en vigueur

Le présent règlement entrera en force et en vigueur après l'accomplissement des formalités édictées dans la Loi.

5.3 Retrouvailles et 275^e – Lettre de félicitations

Considérant que le 31 août dernier avait lieu la journée Retrouvailles et 275^e de Deschaillons-sur-Saint-Laurent;

Considérant que cette journée fut un grand succès et un événement mémorable;

2019-09-164

IL EST PROPOSÉ PAR : M. René Caron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'envoyer une lettre de félicitations aux membres du comité organisateur de l'évènement.

6. GESTION FINANCIÈRE

6.1 Approbation des dépenses – Autorisation de paiements

2019-09-165

IL EST PROPOSÉ PAR :
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que les comptes suivants soient approuvés et que la directrice générale soit autorisée à en faire le paiement.

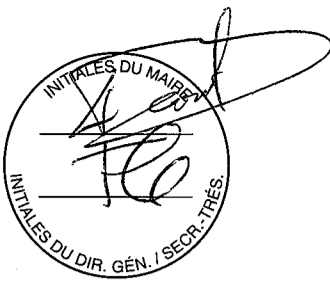
| | |
|---|---------------|
| Total des salaires : | 11 690.69 \$ |
| Total des incompressibles – Municipalité : | 21 293.21 \$ |
| Total des comptes à payer – Municipalité : | 185 112,72 \$ |

7. TRANSPORT

7.1 Camionnette – Achat d'accessoires

Considérant l'acquisition d'une nouvelle camionnette pour les besoins des départements de voirie et d'hygiène du milieu;

Considérant que la camionnette doit être muni de différents équipements pour être sécuritaire tel que : support arrière, gyrophare et lettrage;



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

2019-09-166

IL EST PROPOSÉ PAR : M^{me} Amélie Guay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'autoriser la dépense au montant de 750\$ pour l'achat d'accessoires pour la nouvelle camionnette.

8. HYGIÈNE DU MILIEU

8.1 Réseaux d'aqueduc et égouts

La consommation moyenne journalière pour l'ensemble du réseau d'aqueduc au mois d'août 2019 est de 452,16 m³ (99 475,48 gallons impériaux).

9. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

9.1 Rapport des permis émis en août 2019

Le rapport mensuel de l'inspecteur en bâtiment indique que 5 permis ont été délivrés au cours du mois d'août 2019 pour un montant de 22 000 \$.

9.2 Les fleurons du Québec – Renouvellement d'adhésion

2019-09-167

IL EST PROPOSÉ PAR : M. René Caron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

De renouveler l'adhésion aux fleurons du Québec, pour la période 2020-2022, et d'autoriser la dépense au montant de 800 \$ plus les taxes applicables.

10. LOISIRS ET CULTURE

10.1 Jeux du Québec – Candidature Ville de Drummondville

Considérant l'impact positif indéniable des Jeux du Québec sur la jeunesse québécoise et le développement du sport amateur dans les régions du Québec;

Considérant que la Ville de Drummondville est finaliste pour l'obtention des Jeux du Québec – Été 2022;

Considérant que la tenue de ces Jeux dans la région du Centre-du-Québec bénéficiera à toutes les municipalités de cette dernière en termes de visibilité, d'achalandage et de tourisme;

Considérant les retombées économiques envisagées par la tenue de ces Jeux pour notre région.

2019-09-168

IL EST PROPOSÉ PAR : M^{me} Nancy Tousignant
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent déclare :

- Qu'elle appuie la candidature de la Ville de Drummondville pour l'obtention de la présentation de la finale des Jeux du Québec – Été 2022.



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

- Qu'elle informera ses citoyens, par divers moyens, de la tenue de ces Jeux.
- Qu'elle encouragera sa population à assister aux Jeux et, au besoin, à devenir bénévole.
- Qu'elle est ouverte à d'éventuelles propositions de collaboration avec la Ville de Drummondville dans le cadre des Jeux du Québec – Été 2022.

11. QUESTIONS DIVERSES

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les membres du conseil répondent aux questions et prennent note des opinions émises par les citoyens sur les sujets suivants :

- Conseil sans papier;
- Inspecteur en bâtiment;
- Les Retrouvailles;
- Maison bleue;
- Calvaire;
- Afficheur de vitesse;
- Poste vacant;
- Adjointe administrative.

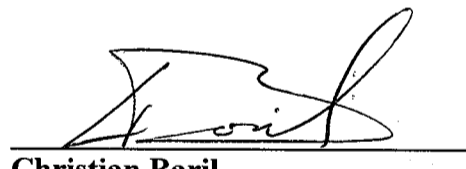
13. CLÔTURE DE LA SÉANCE

2019-09-169

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Robert Gendron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que l'ordre du jour est épuisé et la séance est levée à 20 h 47.


France Grimard
directrice générale et secrétaire-trésorière


Christian Baril
maire